

**Bon de réservation à retourner au Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat  
BP 53 - 24202 SARLAT CEDEX**

Joindre une **enveloppe timbrée** pour l'envoi des billets

Mme, M ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Tél ..... Mobile pour vous joindre pendant le Festival.....  
 E-mail :

Vous êtes titulaire d'une carte d'adhérent :  oui  non

<b>2024</b>		Tarif	Nombre de places	TOTAL
	Samedi 20 juillet	25		
<b>JOURNÉE DES AUTEURS</b>	Dimanche 21 juillet	25		
	Lundi 22 juillet	25		
	Mardi 23 juillet	20		
	Mercredi 24 juillet	30		
	Jeudi 25 juillet	25		
	Vendredi 26 juillet	30		
	Samedi 27 juillet	25		
	Dimanche 28 juillet	10		
	Dimanche 28 juillet	30		
	Lundi 29 juillet	20		
	Mardi 30 juillet	25		
	Mercredi 31 juillet	20		
	Jeudi 1 <sup>er</sup> août	25		
	Vendredi 2 août	20		
	Samedi 3 août	25		
	Dimanche 4 août	20		
	Lundi 5 août	25		

TOTAL : .....

Réduction 10% (4 à 6 spectacles ou votre carte d'adhérent) : .....

Réduction 15% (7 à 9 spectacles) : .....

Réduction 20% (10 spectacles et plus) : .....

Réduction 20% (enfants scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi...) : .....

TOTAL A PAYER : .....

Mode de règlement:

- Chèque à l'ordre du Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat
- Chèques Vacances
- Virement bancaire IBAN : FR76 1090 7002 3411 2199 1348 093
- Carte Bancaire :

N° Carte . . . . .

Date de Validité . . / . .

N° Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte) . . .

Signature:

## Locations

Ouverture pour les adhérents **du 26 au 29 juin 2024**  
Ouverture pour tous les spectateurs **le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024**

**Hôtel Plamon - Rue des Consuls - 24200 Sarlat**

**\* Heures d'ouverture :**

Du 26 juin au 19 juillet 2024  
Tous les jours (sauf le dimanche et le 14 Juillet) : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h  
Du 20 juillet au 5 août 2024  
Tous les jours : 10 h - 12 h et 15 h - 19 h  
La billetterie est ouverte sur les lieux de représentations 30 mn avant le début des spectacles.

**\* Par courrier postal en utilisant le bon de réservation ci-dessus.** Joindre votre règlement et une enveloppe timbrée pour l'envoi de vos billets. 8 jours avant le spectacle, vos billets seront conservés au bureau du Festival où vous pourrez les retirer.  
Vous pouvez réserver avant le 26 juin 2024 mais votre réservation ne sera traitée qu'à l'ouverture de la location.

**\* Par e-mail en utilisant le bon de réservation ci-dessus** avec un règlement par virement.

**\* Par téléphone au 05 53 31 10 83 :** dès l'ouverture de la location avec votre carte bancaire.

**\* Ouverture des portes :**

21 h 00 : Place de la Liberté	21 h 15 : Jardin des Enfeus (18 h 30 le 28 juillet)
20 h 30 : Sainte-Claire	18 h 30 : Jardin du Plantier

Les portes seront refermées une fois le spectacle commencé : tout retardataire se verra refuser l'entrée sans être remboursé.

**\* Annulation du fait du Festival :**

Après 15 minutes de représentation, le spectacle ne sera pas rejoué et les billets ne seront pas remboursés.  
Avant le lever de rideau, le spectacle sera présenté le soir même, ou le lendemain, au Centre Culturel et aucune place ne sera remboursée.

**\* Les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés.**

## Prix des Places

- Jardin des Enfeus : tarif unique 25 € (sauf le 28 juillet : 10 €)
- Abbaye Sainte-Claire : tarif unique 20 € (sauf le 21 juillet : 25 €)
- Jardin du Plantier : tarif unique 20 €
- Place de la Liberté : tarif unique 30 €

Les places à l'Abbaye Sainte-Claire et au Jardin du Plantier ne sont pas numérotées.

## Réductions

**Les réductions ne sont pas cumulables**

- Abonnements :
  - de 4 à 6 spectacles : - 10 %
  - de 7 à 9 spectacles : - 15 %
  - 10 spectacles et plus : - 20 %
- Groupes :
  - à partir de 10 pers. : - 10 %
  - à partir de 20 pers. : - 20 %
- Enfants scolarisés moins de 18 ans et étudiants : - 20 % sur présentation d'un justificatif.
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et apprentis : - 20 % sur présentation d'un justificatif.
- Groupes scolaires : se renseigner au 05 53 31 10 83.
- Carte d'adhérent (40 €) : - 10 %. Demandez-la au bureau du Festival.
- Presse non accréditée et professionnels du spectacle : - 10 % sur présentation d'un justificatif.